

Dispositif VEGA (Vers un Enseignement Général Adapté) pour des élèves de 6ème présentant des difficultés dans l'apprentissage du « lire - écrire »

Académie de Poitiers

Nom et adresse complète de l'établissement : Collège du Marchioux - 35, rue du Marchioux - 79200 PARTHENAY

ZEP : non

Tél : 05 49 94 31 77

Fax : 05 49 94 07 71

Mél : ce.0790030d@ac-poitiers.fr

Adresse du site de l'établissement : www.cc-parthenay.fr/Parthenay/creparth/Marchioux/index.HTM

Coordonnées d'une personne contact :

Line TOCREAU/ Florelle CHAPELEAU (enseignantes) /

Laure NADAUD (Assistante d'éducation)

Classe concernée : 6ème

Discipline(s) concernée(s): toutes les disciplines

Date de l'écrit : juin 2006

Lien(s) web de l'écrit: <http://www.ac-poitiers.fr/meip>

Axe national concerné et éventuellement axe académique : « La prévention de l'illettrisme »

« L'aide individualisée »

Les professeurs de français du collège, après avoir tenté diverses expériences de remédiation, ont été amenés à constater leur impuissance face à des élèves ayant des difficultés trop importantes en lecture – écriture, difficultés qui les conduisent à un échec généralisé et à un rejet du système.

D'où l'idée d'un dispositif centré sur le niveau 6ème dans lequel les élèves, présents en nombre réduit (15 au maximum), bénéficieraient **d'un enseignement plus individualisé** dans toutes les matières grâce à des **outils innovants** (Atelier Pédagogique Personnalisé Innovant) et à une harmonisation des pratiques de l'équipe pédagogique (travail sur les consignes, sur les critères d'évaluation...), l'objectif étant que ces élèves puissent intégrer une cinquième classique.

Mots-clés :

Structures	Modalités -dispositifs	Thèmes	Champs disciplinaires
Collège	Dispositifs pour élèves à besoins spécifiques Diversification pédagogique Individualisation Parcours personnalisé de réussite éducative	Difficulté scolaire Évaluation Maîtrise des langages	Français Interdisciplinarité

Autres mots-clés : confiance – autonomie de l'élève

Dispositif VEGA

I.	Pourquoi un nouveau dispositif au collège du Marchioux pour les élèves de sixième présentant des difficultés d'apprentissage ?	1
I . 1	Constats d'ordre général : des échecs à répétition au décrochage scolaire	1
I . 2	Bilan des actions menées au collège du Marchioux.....	1
I . 3	Quels bilans les enseignants ont-ils tirés de cette expérience ?	2
II.	Mise en œuvre pour la rentrée 2006 du dispositif VEGA.....	3
II . 1	Positionnement des élèves.	3
II . 2	Fonctionnement du dispositif.....	3
II . 3	Ouverture vers l'extérieur	5

Dispositif VEGA

I. Pourquoi un nouveau dispositif au collège du Marchioux pour les élèves de sixième présentant des difficultés d'apprentissage ?

I.1 Constats d'ordre général : des échecs à répétition au décrochage scolaire

L'école accentue les inégalités sociales au lieu de les réduire, ce qui est une idée de plus en plus insupportable dans une démocratie.

Le soutien scolaire purement disciplinaire ne résout rien. Il fonctionne avec des élèves d'un niveau moyen, ayant des lacunes ponctuelles, mais ne sert à rien quand il s'agit d'enfants ayant des difficultés d'apprentissage.

Au niveau 6^{ème}, l'ATPE (Aide Au Travail Personnel de l'Elève), mise en place depuis plusieurs années, à raison de deux heures par semaine, a permis de découvrir les différentes stratégies utilisées par certains élèves pour cacher leurs difficultés, principalement dans la lecture des consignes. D'où une sensibilisation croissante au problème de l'illettrisme, relayé souvent de manière alarmiste par les médias.

Des professeurs de français en 4^{ème} et 3^{ème} s'inquiètent et font un constat très négatif de la production écrite de certains de leurs élèves, se demandant comment ils en sont arrivés là. Les échecs à répétition de ces élèves, ajoutés aux problèmes spécifiques à l'adolescence entraînent presque systématiquement le décrochage scolaire, l'absentéisme et des comportements agressifs.

I.2 Bilan des actions menées au collège du Marchioux

I.2.a. La structure « adaptée »

Depuis plus de dix ans, une structure dite « adaptée » en 6^{ème} et 5^{ème} accueillait les enfants en difficulté, relevant souvent de SEGPA ou de l'EREA mais dont les parents avaient refusé l'orientation en fin de CM2. Il n'y a pas de SEGPA à Parthenay et il n'y en aura jamais, vu la proximité de l'EREA de Saint Aubin Le Cloud, avec son internat.

Au départ, un professeur des écoles détaché (spécialisé ou non) prenait en charge ce groupe d'élèves, uniquement en français et en mathématiques. Les élèves suivaient tous les autres cours avec leur classe « normale ».

Au fil des années, on s'est aperçu que l'anglais, langue vraiment étrangère pour eux, présentait des difficultés insurmontables et les mettait encore plus en échec vis-à-vis de leurs camarades de classe. Ils ont alors été pris en charge, par un professeur d'anglais volontaire du collège.

Même constat ensuite pour l'histoire géographie où la lecture et la mémorisation sont particulièrement importantes. Ces élèves ont donc aussi été détachés du groupe classe en histoire géographie, discipline alors assurée par le professeur des écoles.

Si cette structure a permis de « sauver » certains élèves en les réconciliant un peu avec le système scolaire, elle a aussi laissé apparaître deux points négatifs :

- les élèves mis à part 15 heures dans leur emploi du temps étaient victimes de discrimination, et le vivaient mal.

- le programme très réduit étudié en français, maths, histoire géographie, anglais rendait impossible la réintégration en classe de 4^{ème} dite « normale », malgré les nombreuses passerelles établies entre le groupe en difficulté et le groupe classe.

On créait donc une sorte de filière dès la 6^{ème}, contraire à l'esprit du collège unique.

Le dispositif de différenciation

Sous l'impulsion du principal et surtout du principal -adjoint en 2004, s'est mis en place à la rentrée 2005 un dispositif dit de « différenciation » ou « d'individualisation » au niveau de la 6^{ème} et de la 5^{ème}. Ce dispositif se caractérisait par quatre éléments :

1. Les élèves repérés en difficulté par les instituteurs en CM2 (pour les 6^{èmes}) et ceux repérés par les professeurs de 6^{ème} (pour les 5^{èmes}) suivaient les cours normalement, sauf en anglais où ils étaient détachés du groupe classe.
2. Le professeur des écoles et/ou une assistante d'éducation étaient présents dans la classe en français et en mathématiques pour aider au plus près ces élèves : deux adultes donc au lieu d'un.
3. Deux heures par semaine dites d' « apprentissage individualisé » avec le professeur des écoles et l'assistante d'éducation, étaient ajoutées : elles avaient pour objectif **de consolider les bases en lecture, en calcul** ou de combler les lacunes les plus importantes dans le cadre de la leçon vue en classe entière.
4. Une heure d'aide aux devoirs par semaine avec l'assistante d'éducation était assurée pour mieux suivre le travail et l'organisation de ces élèves.

I . 3 Quels bilans les enseignants ont-ils tirés de cette expérience ?

Bilan 1

Dès le mois d'octobre, un double constat s'est imposé :

- Positif pour la bonne intégration des élèves dans la classe et dans le collège, pour l'image d'eux-mêmes et celle qu'ils renvoient aux autres. Cette impression s'est confirmée tout au long de l'année. Certains se sont redressés, au propre comme au figuré.
- Négatif, car le nombre d'enfants concernés était bien trop important. Les professeurs ont eu l'impression de ne pas avancer, la présence d'un groupe d'élèves en grande difficulté, gênant la progression habituelle de la classe. En histoire géographie le professeur s'est désolé de devoir baisser le niveau de ses exigences. En S.V.T et sciences physiques, la lenteur de ces élèves à l'écrit est un véritable handicap qui engendre des décrochages. En arts plastiques, éducation musicale et EPS se posent des problèmes de matériel oublié régulièrement et d'attitudes provocatrices.

Bilan 2

En mathématiques, les lacunes de ces élèves sont trop importantes et difficiles à gérer. Ils ont été alors pris la plupart du temps en charge dans un lieu à part par le professeur des écoles.

En français, les élèves n'ont pas été retirés de cours, mais la présence d'un adulte supplémentaire s'est avérée positive pour « recadrer » l'élève dans le cours et l'aider dans les exercices (explicitation de la consigne essentiellement).

Bilan 3

Les deux heures d'apprentissage individualisé n'ont pas été très bien perçues par les élèves ; ils ont eu l'impression d'être pénalisés par ces 2 heures supplémentaires qui alourdisaient leur emploi du temps (cours jusqu'à 17h30).

Leur rôle a été surtout positif quand le professeur des écoles ou l'assistante d'éducation pouvait anticiper le cours de l'enseignant (ce qui suppose une concertation régulière) par exemple dans la lecture d'une pièce de théâtre ou pour faire des révisions et des exercices afin de préparer un contrôle.

Le bilan reste négatif quant aux problèmes de fond, à savoir leur attitude face à l'expression écrite.

Bilan 4

C'est de loin le bilan le plus positif car ce travail a conduit ces élèves à participer davantage aux cours suivants, en particulier lors de la correction des exercices. Il semble donc intéressant d'envisager de multiplier ces temps.

Forte de ces années d'expérience avec les élèves en difficultés, de l'échec ou du semi-échec de la « structure adaptée », puis de l'évolution du « dispositif de différenciation », sous l'impulsion du nouveau principal, une équipe pédagogique constituée de huit enseignants de matières différentes voit le jour en juin 2006 pour encadrer, à la rentrée 2006, un groupe d'élèves de 6^{ème} à besoins spécifiques avec l'objectif d'intégrer ces élèves dans une 5^{ème} générale; ce dispositif porte le nom de VEGA : Vers Un Enseignement Général Adapté.

II. Mise en œuvre pour la rentrée 2006 du dispositif VEGA

Voir Annexe : schémas 1-2 + pour information schéma 3

II . 1 Positionnement des élèves.

Le dispositif VEGA réunira 15 élèves au maximum, ayant tous un an de retard (redoublement du CP ou du CE2 pour la plupart), « fâchés » surtout avec « le lire et écrire », avec eux-mêmes, les adultes et surtout le système scolaire.

Ces élèves nous ont été signalés par les professeurs des écoles, lors des traditionnelles réunions d'harmonisation en mai. Les parents ont donné leur accord pour que leur enfant entre dans ce dispositif et plusieurs d'entre eux ont déjà été reçus en entretien.

Les évaluations de 6^{ème}, passées en français et mathématiques courant septembre nous permettront d'affiner si nécessaire le diagnostic déjà fait par les professionnels ou de dépister d'autres dysfonctionnements.

Nous avons également à notre disposition un dispositif d'évaluation du savoir lire (formation EVALIRE) et des repères donnés lors de différents stages suivis par deux enseignants de l'équipe.

Enfin, grâce au ressenti de l'équipe au bout d'un mois, nous verrons si chaque élève est à sa place dans ce dispositif ; sinon, il sera très facile de le mettre dans une classe de 6^{ème} classique, ou inversement d'y intégrer un ou deux élèves qui présenteraient un handicap non encore détecté.

II . 2 Fonctionnement du dispositif

Cadre de vie : un lieu spécifique

Il s'agira dans un premier temps de les amener à maîtriser l'espace, le temps et d'appivoiser les adultes qui les entourent, ainsi que leurs pairs.

L'espace

Ils disposeront d'une salle repère principalement pour le français et les mathématiques, mais aussi, comme les autres 6^{èmes}, de salles spécialisées (en technologie, arts plastiques, éducation musicale, histoire-géographie, anglais).

L'atelier, dénommé APPI (Atelier Pédagogique Personnalisé Innovant) sera également à leur disposition à côté de leur salle repère, ouvert à tous les professeurs de la classe (*voir Annexe : descriptif de l'APPI*).

Un emploi du temps aménagé

Les cours commenceront à 8h et ne dépasseront pas 16h30. La dernière heure, de 16h30 à 17h30 sera consacrée à l'aide aux devoirs. La pause de 12h à 13h30 sera respectée avec cependant des clubs ou activités diverses proposés de manière optionnelle dans ce créneau. Dans la mesure du possible, l'emploi du temps sera aménagé afin de respecter le rythme biologique des enfants (pas d'EPS après le repas, anglais plutôt en début de journée...)

Une équipe pédagogique au service de l'élève.

Début juillet, l'équipe pédagogique se réunira avec à sa tête un professeur-référent chargé de coordonner les différents aspects du projet et d'apporter un maximum de repères aux futurs élèves de la 6^{ème} VEGA. Nous essaierons de nous accorder sur des exigences communes concernant notamment l'organisation du travail de l'élève (matériel...) et sur un travail sur les consignes.

Une pédagogie personnalisée

Il s'agira de partir de ce qu'ils savent, de ce qui les intéresse et de ce qui les entoure tout en respectant le programme de 6^{ème} dans toutes les matières afin qu'ils intègrent une classe de 5^{ème} classique.

Travailler différemment cela signifie :

- Prendre le temps et s'assurer que les consignes sont bien comprises, à l'oral comme à l'écrit, les reformuler au besoin, avec des exigences de plus en plus importantes au cours de l'année.
- Les aider à décrypter leur outil, c'est-à-dire leur manuel scolaire.
- Leur présenter des supports variés dans ce lieu d'expérimentation que sera la salle APPI.
- Travailler par deux ou en groupes dans toutes les disciplines selon les besoins dans la salle APPI pour traiter les problèmes de fond aussi bien que les faiblesses passagères.

L'Évaluation des élèves : savoir – faire et savoir - être

Nous nous mettrons d'accord dès la rentrée sur la place de l'orthographe dans la notation pour chaque production écrite dans toutes les matières.

Une grille commune transdisciplinaire évaluera les savoir-faire de bases et le savoir être des élèves en collaboration avec le personnel de vie scolaire.

II . 3 Ouverture vers l'extérieur

Vers les professeurs non impliqués dans le projet, vers la communauté éducative du collège en général

Il est toujours difficile de communiquer sur un projet spécifique. Nous nous y emploierons grâce à un tableau blanc installé dans la salle des professeurs et consacré uniquement à la 6^{ème} VEGA. Les professeurs concernés par le dispositif continueront à se former : l'équipe bénéficiera de stages sur la MNLE (Méthode Naturelle de Lecture et d'Ecriture) et deux enseignants envisagent la possibilité d'une formation 2 CA-SH.

Vers les autres élèves du collège

Pour éviter l' « effet ghetto », les élèves de la 6^{ème} VEGA seront au cœur de divers projets. Ils auront ainsi un projet commun avec les élèves de l'IME (institut médico-éducatif) : il s'agira pour l'année 2006-2007 de réaliser une fresque historique dans un des couloirs du collège et de présenter ce travail et son aboutissement aux autres élèves. Les élèves de la 6^{ème} VEGA participeront par exemple également aux classes chantantes avec d'autres élèves de 6^{ème}.

Vers les parents

Si une première rencontre parents -élèves- enseignants de la 6^{ème} VEGA est prévue au collège avant la rentrée 2006 afin que les élèves découvrent leur nouvel environnement et une partie de l'équipe pédagogique, des rencontres seront organisées tout au long de l'année car chacun de ces élèves fera l'objet d'un PPRE (Projet personnalisé de Réussite Educative).

Perspectives d'évaluation du dispositif

Les élèves

- Du point de vue scolaire

Il s'agira d'évaluer avant tout les progrès de l'élève dans la maîtrise du discours oral et écrit, de leur faire repasser éventuellement en cours d'année les évaluations de français et de mathématiques du début de 6ème, et d'évaluer leur autonomie face aux consignes.

- Du point de vue de la personnalité

Nous essaierons d'évaluer à partir de grilles de suivi l'évolution de chaque élève concernant la confiance en soi (tests fournis par la COP), l'absentéisme, les passages à l'infirmerie, les sanctions...

Les professeurs

Il faudra tenir compte du fonctionnement de l'équipe pédagogique, du travail de concertation.

Les parents

Un des critères d'évaluation du dispositif consistera à s'intéresser à l'investissement des parents, à leur positionnement face au dispositif et au système scolaire.

Un comité d'évaluation

L'analyse et la synthèse de ces divers indicateurs sera faite par un comité d'évaluation piloté par l'inspection académique comprenant l'Inspecteur d'Académie représenté par M. Pujol, l'IEN-IO, M. Cavailles, IEN de Parthenay, le principal du collège M. Dupeyrat, Mme Juin, la COP du collège, des professeurs du dispositif, des parents d'élèves concernés et des élèves du groupe.

Ainsi, le dispositif VEGA a pour objectif d'aider les élèves de 6^{ème} en difficulté face au « lire et écrire » et de leur permettre d'intégrer une 5^{ème} « classique ». L'innovation de ce dispositif repose sur le nombre d'élèves réduits réunis dans l'ensemble des matières, sur un travail pédagogique personnalisé et une concertation réelle de l'équipe pédagogique et des différents acteurs de l'équipe éducative.

ANNEXE 1.

Importance d'un lieu dédié : la SALLE D'APPI

atelier pédagogique personnalisé innovant

OBJECTIFS :

La salle d'APPI est un lieu réservé aux élèves des 6^{ème} et 5^{ème} VEGA, c'est-à-dire à des élèves ayant des difficultés d'apprentissage importantes que les cadres pédagogiques (lieu, temps, outils) ordinaires ne permettent pas de régler.

L'objectif de cet atelier est de travailler sur la difficulté majeure rencontrée par ces élèves, à savoir l'apprentissage tardif du « lire-écrire », c'est-à-dire la maîtrise des « discours », le discours étant entendu comme la mise en pratique du langage à l'oral et à l'écrit.

L'enjeu d'un tel travail est clair : permettre aux élèves d'acquérir de l'autonomie dans n'importe quel type d'activités pédagogiques – l'élève doit pouvoir comprendre les différentes consignes, décrypter les codes langagiers utilisés selon les disciplines et fournir une réponse adaptée, appropriée- et plus généralement dans toute situation de communication. L'APPI s'inscrit ainsi dans une démarche de prévention de l'illettrisme.

Dans quelles mesures la salle d'APPI peut-elle permettre de mieux accompagner les élèves en grande difficulté dans l'apprentissage du « lire-écrire », ou en d'autres termes des différents discours, afin de devenir autonome dans toute situation de communication ?

La salle d'APPI doit s'inscrire dans une double démarche : redonner confiance à ces élèves vivant l'échec scolaire pour beaucoup depuis les cycles primaires et, donc, associant l'école à l'échec, et travailler sur les difficultés de ces élèves à comprendre et produire des énoncés.

CONFIANCE ET AUTONOMIE

En quoi la salle d'APPI peut-elle redonner confiance ?

Redonner confiance à ces élèves implique de créer un nouvel espace : ce n'est plus une salle de classe mais une salle spécifique dans laquelle pénètrent les élèves.

- les élèves rentrent dans un lieu qu'ils ont déjà investi de leur présence à travers des travaux de décoration : fresque ou peinture murale, mobilier...

- les élèves découvrent non pas un "grand" espace qui est source d'inquiétude, dans la mesure où il implique la confrontation à un grand groupe mais un espace fait de plusieurs petits espaces gages d'une certaine sécurité. Ces petits espaces convergent autour d'un espace central plus important permettant des temps de bilan.

- dans ces différents espaces, le mobilier d'une classe ordinaire disparaît : par exemple les tables pupitres classiques sont remplacées par des tables de modèles variés (ronde, carrée...).

ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE L'ESPACE

En quoi la salle d'APPI peut-elle permettre d'aider les élèves à maîtriser les discours ?

La salle d'APPI permet un travail d'individualisation auprès des élèves dans la mesure où le nombre d'élèves y est réduit (12-15 maximum) et où les difficultés y sont envisagées selon

différents angles, ce qui aboutit concrètement à la mise en place de quatre types de dispositifs pédagogiques autour du langage, au sein de quatre espaces différenciés.

- Un espace est consacré à l'oralisation par le biais du jeu de société. Dans ce "coin jeux", il s'agit, par le détour ludique, d'amener ces élèves à s'exprimer à haute voix (en français, voire en anglais): lire à haute voix (dans le cas de certains jeux), poser des questions, reformuler pour se faire comprendre par l'autre joueur. Dans une classe ordinaire, les contraintes de temps face au nombre d'élèves limitent fortement l'expression de ces élèves, assez souvent mal à l'aise de plus dans ces situations. Or cette démarche d'oralisation s'avère très importante pour ces élèves qui ont des difficultés d'expression à l'oral, bien évidemment, mais aussi à l'écrit.

- Un autre espace est dédié à un travail autour de la lecture. La spécificité de la lecture dans le cadre de l'atelier est de mettre en jeu, de façon plus systématique, des supports divers : si le roman est présent, il côtoie la bande dessinée, les livres documentaires, les CD (notamment avec des enregistrements de lecture par des acteurs), les films... De plus, la lecture n'est pas associée dans ce cadre à une étude linguistique technique précise, comme en cours de français, mais à une logique d'échange, de partage : il s'agit de lire pour quelqu'un ou avec quelqu'un et donc de comprendre ce qui est lu ; dans une telle situation de face à face, les possibilités d'esquive de l'élève sont limitées et surtout la volonté d'être compris motive.

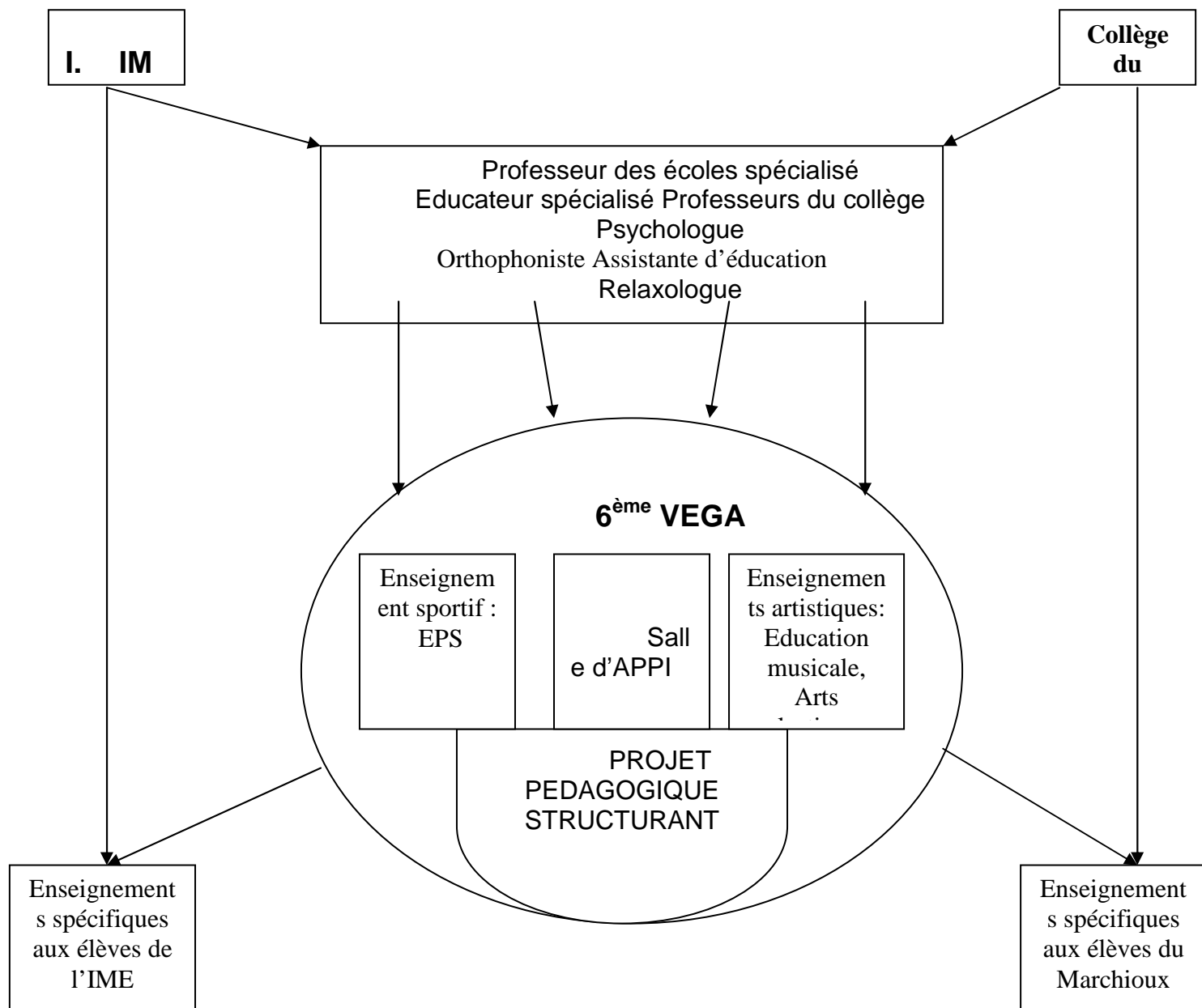
- Un troisième dispositif pédagogique consiste en un travail sur la graphie par le biais notamment de la calligraphie. Si cette activité apparaît très spécifique, il s'avère qu'elle a des apports multiples. La première cible de cette activité est bien évidemment les élèves qui ont des problèmes de graphie. L'activité artistique est source de motivation : l'écriture n'est plus un outil scolaire rejeté mais un moyen de créer quelque chose de personnel. Or, "faire de beaux signes" amène à redonner du sens à ces signes et donc progressivement à redonner du sens à l'écrit lui-même : "écrire beau" peut être un pas de plus vers "le bien écrire". De plus, pour tous ces élèves, la calligraphie est une façon de travailler la concentration et la maîtrise du geste ; or ces élèves ont souvent des difficultés d'attention dans un cadre scolaire qui les amène à travailler sur des supports qu'ils ne maîtrisent parfois pas du tout.

- Un quatrième dispositif vise le travail sur la production écrite. Deux situations spécifiques peuvent être mises en œuvre : l'élève peut travailler l'écrit en autonomie sur un ordinateur grâce à un langagiciel ou en binôme (ou trinôme) avec un professeur. Le travail sur ordinateur avec des langagiciels permet, outre un effet de motivation associé au support informatique, surtout un travail individualisé car il prend en compte les difficultés spécifiques de chaque élève. Le travail en binôme ou trinôme avec un professeur permet de compléter cette démarche : il s'agit alors, à partir de sujets qui motivent les élèves, de donner à ces derniers les moyens de produire un texte en plusieurs étapes. La première de ces étapes, très peu présente en classe, consiste en une dictée par l'élève au professeur ; ensuite le professeur reprend avec les élèves leur texte en les amenant à l'améliorer : la situation de dialogue, d'interaction redonne vie et sens à l'écrit aux yeux de l'élève.

Ainsi, la salle d'APPI ne se veut ni une nouvelle salle d'informatique dans le collège, ni un lieu de récréation, ni une nouvelle salle de cours qui place les élèves dans un groupe classe face au professeur : elle doit être pensée comme un lieu qui tente, par le biais de dispositifs (supports, temps, lieu, place de l'enseignant...) variés peu adaptés à la situation d'une classe ordinaire, d'accompagner les élèves dans leur apprentissage des discours : ce travail met en jeu et vise leur autonomie prochaine.

ANNEXE 2

ORGANISATION DE LA 6^{ème} VEGA



EFFETS DE L'INNOVATION : AUTO-EVALUATION (dans l'écrit de l'équipe)

Public concerné Etapes d'évaluation	Elèves	Enseignants	Projet d'établissement
<p align="center">HIER, LES CONSTATS (analyses, attentes, conception de stratégies, de processus...)</p>	<p align="center">Au niveau 6^{ème}, l'ATPE, a permis de découvrir les différentes stratégies utilisées par certains élèves pour cacher leurs difficultés, principalement dans la lecture des consignes.</p>	<p align="center">Sensibilisation des enseignants au problème de l'illettrisme. Un professeur des écoles et/ou une assistante d'éducation étaient présents dans la classe en français et en mathématiques. D eux heures par semaine dites d' « apprentissage individualisé » avec le professeur des écoles et l'assistante d'éducation, étaient ajoutées : elles avaient pour objectif de consolider les bases en lecture, en calcul</p>	<p align="center">Depuis plus de dix ans, une structure dite « adaptée » en 6^{ème} et 5^{ème} accueillait les enfants en difficulté, relevant souvent de SEGPA ou de l'EREA mais dont les parents avaient refusé l'orientation en fin de CM2. Il n'y a pas de SEGPA à Parthenay S'est mis en place à la rentrée 2005 un dispositif dit de « différenciation » ou « d'individualisation » au niveau de la 6^{ème} et de la 5^{ème}</p>
<p align="center">AUJOURD'HUI, LES EVOLUTIONS (résultats en termes de connaissances, capacités, compétences, attitudes ; l'aspect qualitatif....)</p>		<p align="center">Forte de ces années d'expérience, une équipe pédagogique constituée de huit enseignants de matières différentes voit le jour fin 2006 pour encadrer, à la rentrée 2006, un groupe d'élèves de 6^{ème} à besoins spécifiques avec l'objectif d'intégrer ces élèves dans une 5^{ème} générale ; ce dispositif porte le nom de VEGA : Vers Un Enseignement Général Adapté.</p>	
<p align="center">DEMAIN, LES IMPACTS (réajustements prévus, effets dans la durée, perspectives...)</p>	<p align="center">Le dispositif VEGA réunira 15 élèves au maximum, ayant tous un an de retard (redoublement du CP ou du CE2 pour la plupart), « fâchés » surtout avec « le lire et écrire », avec eux-mêmes, les adultes et surtout le système scolaire. Pour éviter l' « effet ghetto », les élèves de la 6^{ème} VEGA seront au cœur de divers projets. Ils auront ainsi un projet commun avec les élèves de l'IME : il s'agira pour l'année 2006-2007 de réaliser une fresque historique.</p>	<p align="center">Un professeur -référént sera chargé de coordonner les différents aspects du projet et d'apporter un maximum de repères aux futurs élèves de la 6^{ème} VEGA. Un travail sur les consignes et des exigences communes, concernant notamment l'organisation du travail de l'élève (matériel...) sont prévus.</p>	<p align="center">Un cadre de vie spécifique est prévu : une salle repère principalement pour le français et les mathématiques, mais aussi, comme les autres 6^{èmes}, des salles spécialisées (en technologie, arts plastiques, éducation musicale, histoire - géographie, anglais). L'atelier, dénommé APPI (Atelier Pédagogique Personnalisé Innovant) sera également à leur disposition à côté de leur salle repère, ouvert à tous les professeurs de la classe. L'emploi du temps sera aménagé.</p>
<p align="center">Conditions de réussite</p>	<p align="center">Pour communiquer : tableau blanc installé dans la salle des professeurs et consacré uniquement à la 6^{ème} VEGA. La formation : l'équipe bénéficiera de stages sur la MNLE (Méthode Naturelle de Lecture et d'écriture) et deux enseignants envisagent la possibilité d'une formation 2 CA-SH.</p>		

